

économiste, mais je ne croyais pas qu'il se féliciterait avant de nous avoir fourni des explications. Maintenant, j'éprouve un grand plaisir d'avoir à féliciter le ministre sur l'économie qu'il a pratiquée dans ses frais de voyage. Nous savions que tel était le cas, et que, l'année dernière, ses dépenses avaient été de moitié plus considérables qu'elles ne le sont cette année. Je voulais me renseigner sur la cause de ces dépenses.

Le ministre a tort de croire que je m'occupe exclusivement de journalisme, car j'ai cessé de m'en occuper depuis quatre ou cinq ans, de sorte que je suis un peu rouillé sous ce rapport; mais à compter de ce jour, je m'appliquerai davantage à surveiller les mouvements du ministre, afin de m'assurer si les deniers publics sont dépensés avec économie, et, l'année prochaine, j'espère avoir l'occasion de le féliciter, s'il réduit ses dépenses à un chiffre moins élevé que celui de cette année.

M. WILSON (Elgin): Je ne crois pas que le ministre puisse avoir raison de se féliciter au sujet de la diminution opérée cette année. Cette diminution peut être imaginaire. En examinant le rapport de l'auditeur général, je vois qu'une somme assez élevée a été dépensée dans son ministère, environ \$9,000. Il a dépensé tout ce qui lui a été accordé, et beaucoup plus.

Il est toujours facile à un ministre de dire que chaque item a été dépensé dans l'intérêt du service public, afin de le rendre plus efficace. On nous dit que l'argent est dépensé d'une manière judicieuse. Cela peut être vrai. Dans ces dépenses imprévues nous avons des états sans valeur, sans aucune preuve quant à la manière dont les sommes ont été dépensées, et ce n'est qu'en recourant au rapport de l'auditeur général, que nous pouvons le savoir.

Il m'est impossible de comprendre que tous les ans des crédits sont demandés pour les différents ministères, des sommes considérables sont demandées pour l'efficacité du service dans les ministères, et, cependant, en sus de tout cela, après que les estimations ont été faites pour ce qui est réellement nécessaire, on nous demande de voter \$10,000 ou \$25,000 pour dépenses imprévues. Je prétends que c'est un mauvais principe. Après avoir contrôlé ces ministères depuis un certain nombre d'années, les ministres devraient être en état de préparer leurs estimations d'une manière plus approximative, afin de ne pas être obligés de nous demander de leur accorder \$200,000 et plus, pour les dépenses imprévues des différents ministères. Vous savez, M. l'Orateur, que cela est inutile. Si vous examinez cet item, vous avouerez, avec moi, que les ministères devraient faire leurs estimations plus approximativement.

Je prétends que le principe est vicieux; il donne aux ministres qui sont à la tête de ces ministères, l'occasion de dépenser ces sommes, comme ils le jugent à propos, et de nous dire ensuite qu'elles ont été employées dans l'intérêt du service public. Je m'oppose à ce mode; je dis que la chose est inutile, et je prétends que les ministres devraient être en état de faire leurs estimations assez exactement pour qu'ils ne soient pas obligés de nous demander des sommes de plus de \$200,000 pour les dépenses imprévues.

Nous constatons, cette année, une augmentation de \$12,000 dans les dépenses imprévues; cependant, le ministre de la milice nous dira bravement—car il est brave—que nous devrions lui tenir compte d'avoir économisé, l'année dernière, une somme

considérable. Nous n'en voyons pas la preuve, mais le rapport de l'auditeur général fait voir qu'il a dépensé au delà de \$9,000. S'il veut nous donner une preuve tangible de son économie, la preuve qu'il a dépensé cet argent dans l'intérêt de la milice, qu'il a voyagé pour inspecter la batterie "B" et les autres batteries, qu'il s'est rendu sur les bords de la mer pour juger si on pouvait y établir des batteries, s'il peut nous prouver qu'il a économisé, nous nous empresserons de le féliciter.

Sir ADOLPHE CARON: Vous ne le feriez pas.

M. WILSON (Elgin): Je ne suis pas disposé à féliciter l'honorable ministre, ou tout autre ministre, relativement au fait qu'après avoir préparé leurs estimations pour les dépenses de leurs ministères, ils nous demandent ensuite, dix, quinze, vingt ou vingt-cinq mille piastres de plus. Je dis que leurs estimations devraient être plus approximatives.

M. SOMERVILLE: Pendant que nous sommes sur cette question, je demanderai au ministre des finances s'il a mis en pratique le mode qu'il a proposé à la dernière session, devant le comité des comptes publics, quand nous lui avons démontré que le mode suivi, pour payer les frais de voyage des ministres et des autres fonctionnaires, ne devait pas être maintenu plus longtemps. Le mode était celui-ci: une demande était adressée au ministre des finances, disons, pour \$1,000, pour frais de voyage dans le ministère de la milice. La demande était envoyée au ministre, et sur le dos était un certificat, signé par l'un des employés, attestant que la somme avait été judicieusement dépensée dans l'intérêt du pays. Le certificat était annexé à la demande qui était adressée au ministre des finances, avant que le voyage fût entrepris et que les deniers fussent dépensés. Ce mode était en vigueur à la dernière session, et quand la question fut soumise au ministre des finances, au comité des comptes publics, il comprit toute l'absurdité de ce certificat, qui était ainsi annexé, à la demande, avant que la somme fut dépensée et le voyage accompli, et il promit alors d'établir un autre mode. J'aimerais à savoir s'il a rempli sa promesse.

M. FOSTER: Je crois que l'honorable député verra, en examinant la correspondance, qui est contenue dans le rapport de l'auditeur général, que la formule du certificat a été changée et que chaque ministre doit certifier que l'argent avancé pour frais de voyage, a été dépensé dans l'intérêt du pays.

M. SOMERVILLE: Après le voyage ou avant?

M. FOSTER: Un certificat est fourni à l'auditeur général avant que les comptes de l'année soient préparés, et après que le voyage a été accompli.

M. DAVIES (I. P. E.): Le ministre de la milice nous dira, peut-être, pourquoi il espérait que ses dépenses, cette année, ne s'élèveraient pas à \$8,000. Le rapport de l'auditeur général, de 1888-89, fait voir que ses dépenses se sont élevées non pas à \$8,000, mais à \$9,700. L'honorable ministre peut-il énumérer les items sur lesquels il se propose d'économiser \$1,700?

Sir ADOLPHE CARON: Le seul moyen de répondre à l'honorable député, est de lui dire que je n'ai pas demandé une somme suffisante. J'ai essayé de ne pas excéder la somme qui m'avait paru nécessaire pour le service public; mais j'ai constaté